

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Personnalités](#)

[P](#)

**Plonquet Pauline**

# Plonquet Pauline

---

Pauline Plonquet (1821 - 1897)

Pauline Coulomb est née le 8 janvier 1821 à Coutances dans la Manche de François Coulomb, chef d'escadron au régiment de chasseurs de la Somme, chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur et de l'Ordre militaire de Saint-Louis, âgé de quarante-quatre ans et d'Hélène, Anne Françoise Tapin. Elle épouse le 11 septembre 1844 à Coutances : Siméon Plonquet, contrôleur des contributions, né à Savigliano (Royaume de Sardaigne) le 16 octobre 1811.

## **La naissance de Paul**

Le 31 mai 1847, la naissance de Paul à Laval ravit les parents. Son père Siméon, a trente-cinq ans et sa mère Pauline vingt-six ans. Après une scolarité brillante, le jeune garçon fait Polytechnique (1866) et rejoint le 1<sup>er</sup> octobre 1868, comme sous-lieutenant l'École d'application de Metz. L'année suivante, il est affecté à l'artillerie de marine à Lorient. Soucieux de suivre leur fils unique, M. Plonquet sollicite le poste de receveur des contributions indirectes dans cette ville. Il obtient

aussitôt satisfaction et déménagement à Lorient. Désormais, la famille réunie « coule » des jours heureux. Hélas, la déclaration de guerre à la Prusse, les éloigne de leur fils lequel fait bravement son devoir. Le 30 novembre 1870, le jeune lieutenant est grièvement blessé par un éclat d'obus à la bataille de Villiers-sur-Marne et est rapatrié à Lorient. Malgré les soins incessants prodigués par sa mère, il décède de ses blessures de guerre, le 25 août 1871 à l'âge de 24 ans. Lors de sa disparition, la presse locale titre : « M. Plonquet, lieutenant d'artillerie de marine, chevalier de la Légion d'honneur, blessé à la seconde affaire du Bourget, vient de succomber à ses blessures (...) M. Plonquet était une de ces natures d'élite pour lesquelles le sacrifice au devoir est une chose toute naturelle. À peine sorti de Metz, la guerre éclate et le noble jeune homme n'a de repos que lorsqu'il a pu obtenir l'honneur d'occuper les positions les plus périlleuses, et il est frappé au Bourget. Depuis son retour à Lorient, ses souffrances et les tristes prévisions qu'elles faisaient naître le trouvaient inébranlables. C'est le sourire sur les lèvres qu'il accueille ceux qui viennent le voir. Il cache à tous ses fatigues et ses tristes appréhensions. Excellent fils, brave militaire, homme de cœur, esprit aimable et fin, et possédant tout ce qui, dans le monde, rend une carrière facile et douce. Sa mort n'est pas seulement un deuil éternel pour les siens, elle est une douleur profonde pour tous ceux qui l'ont connu, une perte sensible pour le régiment dont il était destiné à faire un des bons et brillants officiers.<sup>[1]</sup> »

### **Le prix Plonquet**

Pauline Plonquet, décède le 9 mai 1897 à Lorient et

lègue à la ville, 1 000 francs de rente à distribuer en deux prix annuels : « L'un au père de famille le plus méritant et l'autre à la mère la plus estimable et la plus dénuée de ressources (...) Une rente de 400 francs à affecter chaque année comme prix, à la jeune fille pauvre la plus vertueuse. Ces divers prix porteront le nom de prix Plonquet. Elle lègue en outre à l'hospice une somme de 3 000 francs à charge de soigner et d'entretenir la tombe de la famille Plonquet au cimetière de Carnel. [2]» La généreuse donatrice demande que la commission chargée d'examiner les dossiers soit composée de MM. le curé de Saint-Louis, du juge de paix du 1<sup>er</sup> canton et du maire de Lorient. Le dimanche 7 octobre 1900, le maire procède à la distribution des prix de vertu et rappelle à l'assemblée la vie des dévoués bienfaiteurs : « M. Plonquet, receveur principal des contributions indirectes vint avec madame Plonquet résider à Lorient en 1869, heureux tous deux d'y retrouver leur fils unique, lieutenant d'artillerie de marine. Ce jeune et brave officier très grièvement blessé à Champigny par un éclat d'obus, vint se faire soigner près de sa famille et succomba le 25 août 1871, malgré les soins éclairés dont il fut si affectueusement entouré. Cruellement frappé par la mort de leur fils unique, les infortunés parents ne trouvèrent de consolations que dans le bien qu'ils s'empressèrent de faire autour d'eux, s'intéressant aux pères de famille chargés d'enfants et aux veuves restées sans ressources. En 1885, madame Plonquet devint veuve et continua pendant douze ans, à faire le plus noble emploi de son temps et de sa fortune. Elle mourut le 9 mai 1897. Le testament de Madame veuve Plonquet instituait trois prix, à décerner annuellement

par les soins de la ville de Lorient. L'un pour l'ouvrier, père de famille, le plus méritant, un second, pour la mère de famille, veuve, la plus estimable et la plus pauvre. Les deux prix sont de 473 francs, chacun. Le troisième de 357 francs, est destiné à récompenser la jeune fille pauvre, la plus vertueuse.[\[3\]](#) »

Le 4 août 1905, le conseil municipal de Lorient attribue le nom de Pauline Plonquet à une rue de la ville afin de perpétuer la mémoire de cette généreuse donatrice et de son fils. La famille Plonquet est inhumée au cimetière de Carnel à Lorient. Carré 36 - Tombe n° 53.

Recherches et texte de Patrick Bollet

---

[\[1\]](#) L'Abeille de Lorient. Le 27 août 1871.

[\[2\]](#) Conseil municipal du 22 mai 1897. Archives de Lorient - 1D85.

[\[3\]](#) Le Nouvelliste du Morbihan. Le 11 octobre 1900.